

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2016

SYNDICAT DU BASSIN DE LA TAUDE



Table des matières

| | | |
|------|--|---|
| 1. | Présentation du CTMA et rappel du contexte..... | 1 |
| 1.1. | Le territoire..... | 1 |
| 1.2. | Les enjeux et les objectifs..... | 1 |
| 1.3. | La cellule d’animation du syndicat | 2 |
| 2. | Présentation de la cellule d’animation du CTMA..... | 2 |
| 2.1. | Le comité de pilotage | 2 |
| 2.2. | Le comité syndical | 2 |
| 2.3. | Intercommission SAGE Sarthe Aval | 3 |
| 2.4. | GEMAPI..... | 3 |
| 2.5. | Colloques et formations | 3 |
| 3. | Mise en œuvre du contrat, les travaux du syndicat de l’Erve et du Treulon sur 2015 | 3 |
| 4. | Actions de communication..... | 4 |
| 5. | Budget et financement..... | 4 |
| 6. | Bilan et perspective | 5 |
| 7. | Annexes | 5 |
| 7.1. | Annexe 1 : Photos travaux..... | 5 |
| 7.2. | Annexe 2 : Cartographie des travaux 2015 | 5 |

1. Présentation du CTMA et rappel du contexte

1.1. Le territoire

La Taude est une rivière qui coule dans les départements de la Mayenne (53) et de la Sarthe (72). C'est un affluent de la Sarthe en rive droite, donc un sous-affluent de la Loire par la Sarthe et la Maine.

La Taude prend sa source à deux kilomètres au sud de Saint-Charles-la-Forêt, petite localité du département de la Mayenne située à 20 kilomètres au nord-ouest de la ville du Sablé-sur-Sarthe.

Son cours a globalement une orientation nord-ouest/sud-est. Elle se jette dans la Sarthe (rive droite) à Souvigné-sur-Sarthe dans le département de la Sarthe, un peu en aval de Sablé-sur-Sarthe.

Sa longueur totale est de 22,4 kilomètres.

Le cours d'eau est jalonné sur tout son cours d'anciens moulins et quelques ouvrages comme des ponts, des barrages qui peuvent perturber son écoulement naturel.

Dans les années 80 et 90, la Taude, et plus particulièrement certains de ses affluents de tête de bassin, ont subis de nombreux travaux de rectification et de recalibrage qui ont modifié son lit. Les méandres ont été gommés et quelques ouvrages régulateurs ont été mis en place pour maintenir le niveau d'eau.

En plus de ces ouvrages, de nombreux étangs et mares se trouvent le long du cours d'eau ainsi qu'au niveau des sources, pouvant modifier le régime hydrique des cours d'eau du fait de leurs rejets.

1.2. Les enjeux et les objectifs

L'enjeu est important sur le territoire compte tenu des différentes pressions exercées par les différentes professions. On observe notamment :

Une détérioration de la qualité physico-chimique et biologique de l'eau par l'apport d'intrants liée à une forte pression agricole.

Une dégradation des berges dues au piétinement du bétail.

Une ripisylve peu dense voire absente qui ne remplit que partiellement son rôle épuratoire, mécanique et biologique alternant avec des sections présentant un aspect très dense et envahissant.

Une banalisation hydro morphologique et un appauvrissement de la biodiversité imputable à la chenalisation des cours d'eau et la mise en bief des cours d'eau.

Une discontinuité longitudinale responsable du blocage du transit sédimentaire, hydraulique et de la libre circulation des poissons.

Un écoulement des eaux ponctuellement perturbé par la présence d'embâcles ou par un défaut d'entretien sectoriel de la ripisylve.

Une turbidité élevée entraînant le colmatage du fond de la rivière uniformise le support et asphyxie la végétation aquatique

Les objectifs du syndicat sont identiques au SDAGE Loire Bretagne ainsi qu'au SAGE Sarthe aval, ils sont donc de sensibiliser, développer la pédagogie et les échanges, améliorer la qualité des eaux,

améliorer l'hydromorphologie et de la continuité écologique, préserver les zones humides, gérer la ressource de façon équilibrée, Réduire la vulnérabilité aux inondations et du ruissellement.

1.3. La cellule d'animation du syndicat

Le comité syndical est composé de 15 titulaires, de 10 suppléants, 1 président, 4 vices présidents, 1 secrétaire et 1 technicienne de rivière.

2. Présentation de la cellule d'animation du CTMA

2.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage s'est réuni 2 fois au cours de l'année 2016 :

- Le 27 mai 2016 : rapport phase 1 état des lieux et diagnostic pour l'étude des 7 ouvrages de la commune de Souvigné sur Sarthe.

Le comité de pilotage du 27 mai était composé de :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe,
- Le Conseil Régional,
- Le Conseil départemental 72,
- La Direction Départementale des Territoires de la Sarthe,
- L'ONEMA 72,
- La Fédération Départementale de la Pêche pour la Protection des Milieux Aquatiques 72,
- La Chambre d'agriculture de la Sarthe,
- Sarthe Nature environnement,
- Entre Taude et Bellebranche,

Assistaient à cette réunion 7 administrations/associations sur les 10 conviées, 3 administrations excusées et 8 membres du CS sur 15 et 6 excusés.

2.2. Le comité syndical

Le Comité syndical s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2016 :

- 18 février 2016, Contribution communale, point sur les travaux en cours
- 31 mars 2016, réunion du budget
- 27 juin 2016, vote du compte administratif, programmation travaux été 2016
- 27 octobre 2016, regroupement des syndicats pour la compétence GEMAPI, avancement des travaux

2.3. Intercommission SAGE Sarthe Aval

La Technicienne de rivière fait partie de la commission milieux aquatiques du SAGE Sarthe Aval ainsi que du groupe de travail pour la cartographie des cours d'eau sarthois. Ces commissions se sont réunies plusieurs demi-journées au cours de l'année 2016. La technicienne de rivière a assisté aux réunions suivantes :

- Le 1^{er} février 2016 : 1^{ère} étape de l'élaboration de la définition de la stratégie
- Le 14 avril 2016 : 2^{ème} étape de l'élaboration de la définition de la stratégie

2.4. GEMAPI

Le SAGE Sarthe aval a organisé de nombreuses réunions sur la compétence GEMAPI.

La Technicienne de rivière a assisté à ces réunions qui ont eu lieu :

- 26 janvier 2016 : présentation de la compétence GEMAPI
- Le 28 avril 2016 : Devenir de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe (IIBS), structure porteuse des SAGE et témoignage de structures ayant évolué en syndicat mixte, Compétence GEMAPI : avancement des réflexions sur le bassin de la Sarthe, Présentation des grandes orientations du SDAGE Loire-Bretagne (arrêté le 18/11/2015), Présentation des grandes orientations du Plan de Gestion des Risques Inondations Loire-Bretagne (arrêté le 23/11/2015) et avancement des Stratégie Locale de Gestion des Risques Inondations sur le bassin de la Sarthe.
- 08 novembre 2016 : évolution de la structure porteuse des SAGES, actualité GEMAPI, retour d'expérience lutte contre l'érosion des sols

2.5. Colloques et formations

La technicienne de rivière a également suivie des formations ou a assisté à des colloques :

- 13 avril 2016 – 2 jours – concours Technicien territorial
- 21 avril 2016 – 1 journée – Rencontre AELB, technicien de rivière 72
- 11 mai 2016 – 2 jours – Formation hydrologie, ASTER 53
- 15 juin 2016 – 2 jours – jury BTSA GEMEAU
- 10 novembre 2016 – 1 journée – rencontre technicien de rivière de la mayenne, retour d'expérience

3. Mise en œuvre du contrat, les travaux du syndicat de l'Erve et du Treulon sur 2016

Sur l'année 2016, ont été réalisés :

- Entretien : 4 833 ml
- Embâcle : 52
- Gros abattage : 22

- Terre végétale : 24 m³
- Terrassement : 76h, talutage : 34.61 m²
- Recharge en granulats : 472 ml
- Enrochement : 552.35 m³
- Béton : 10.5 m³
- Suppression de barrage : 4
- Repositionnement de buse : 1

La carte de localisation des travaux se trouve en annexe 2.

4. Actions de communication

Depuis Mars 2015, le syndicat de la Taude en partenariat avec les syndicats de la Jouanne, du Vicoin, de l'Erve, de la Vaige et de la Taude, s'est doté d'un site internet.

Ce site permet au syndicat d'expliquer ses objectifs et de l'illustrer par des exemples.

<http://www.taude.portail-bassins-versants.fr>

Depuis maintenant 6 ans, la technicienne de rivière rencontre régulièrement les riverains du cours d'eau et les sensibilisent aux différentes problématiques du territoire et plus particulièrement de leurs parcelles. Bons nombres d'entre eux commencent à changer leurs pratiques dans le but d'améliorer la qualité de leurs parcelles et donc de l'environnement. Des abreuvoirs et des protections de berges ont ainsi été créé pour limiter le piétinement bovin et des clôtures refaites par exemple.

Dans le cadre de la DIG de 2013 sur la Taude, le bureau d'étude SERAMA avait réalisé une pré-étude sur les ouvrages de Souvigné sur Sarthe qui n'adhérait pas encore au Syndicat. Cette pré-étude a permis à la technicienne de rencontrer les riverains et de connaître leur ressenti sur les obligations réglementaires. Tous étaient partants pour réaliser une étude complémentaire et étaient conscients des enjeux environnementaux.

L'étude sur les ouvrages débutée en septembre 2015 se poursuit. Nous en sommes actuellement à la phase 2, établissement des scénarii d'aménagement par ouvrage. Le syndicat doit maintenant présenter aux propriétaires ces scénarii pour ensuite qu'ils acceptent un des scénarii. Suivra la phase projet détaillé par ouvrage.

5. Budget et financement

Les travaux se sont déroulés sur les communes de Grez en Bouère et Bouère :

Le coût des travaux sur le territoire du Syndicat est décomposé de la manière suivante :

- 6 430.32 € : Entretien,
- 4 140 € : Embâcle
- 3 960 € : Gros abattage
- 720 € : Terre végétale

- 8 719.54 € : Terrassement et talutage (remise en eau d'un bras historique et création d'un seuil répartiteur)
- 6 513.6 € : Recharge en granulats
- 16 834.04 € : Enrochement (protection de berge et déconnexion d'une marre)
- 2 898 € : Béton
- 2 400 € : Suppression de barrage
- 144 € : repositionnement de buse

Soit un total de 52 759.50 € TTC, subventionné à 80% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil départemental 53 et la Région pays de la Loire.

6. Bilan et perspective

Le syndicat vient d'entamer sa première année de travaux sur la partie mayennaise. La DIG pour la partie sarthoise vient de passer en enquête publique fin 2016.

La perspective principale pour les années suivantes est dans un premier temps de finaliser l'étude sur les ouvrages, dans un deuxième temps de commencer les travaux d'aménagements sur les sites favorables et dans un troisième temps de continuer l'entretien, la protection des berges et l'aménagement des ouvrages sur la partie mayennaise de la Taude et du Fondrieux (affluent principal de la Taude).

En 2016, nous avons supprimé les 4 barrages situés sur le cours du Fondrieux (bourg de Bouère). Compte tenu de l'état d'envasement, nous avons préféré laisser passer un hiver pour que la rivière s'auto-nettoie. Les travaux d'aménagement du bourg de la commune de Bouère reprendront et se termineront à l'été 2017.

7. Annexes

7.1. Annexe 1 : Photos travaux

7.2. Annexe 2 : Cartographie des travaux 2016

Annexe 1 : Photo des travaux ouvrages

Recharge en granulats : Grez en Bouère



Protection de berges en enrochement



Protection de berges au pied d'un moulin

Avant



Après



Déconnection d'une Marre, suppression d'un barrage et recharge en granulats

Avant travaux



Après travaux (photo prise dès la fin du chantier)





Mini seuil pour maintenir un niveau d'eau sur le radier de l'ancien barrage



Photo du site 5 mois après



TRAVAUX TAUDE 2016

